

Charente-Maritime : attentisme à la région Nouvelle-Aquitaine pour la réouverture de la gare de Marans, colère sur place



Le 18 septembre dernier, les Marandais acquis à la cause de la réouverture de la gare de leur ville ont été invités à s'y rendre avec une valise, pour signifier leur besoin de transport. © Crédit photo : Romuald AUGÉ/ SO

Par [Jean-Denis Renard](#)

11 octobre 2026 Mis à jour le 11/10/2026

Le 18 septembre, une mobilisation pour la réouverture de la gare de Marans et la mise en place d'une navette ferroviaire vers La Rochelle réunissait plus de deux cents personnes. La région Nouvelle-Aquitaine avance le chiffre de 10 millions d'euros pour aménager une nouvelle halte ferroviaire

Une chambrée de plus de deux cents personnes devant la gare de Marans, des prises de parole empreintes de conviction, l'absence d'alternative de transport au nord du département à l'ère du carburant à 2,20 euros le litre : le 18 septembre, à l'appel de l'association Altro, un rassemblement citoyen levait un vent d'espoir pour le retour du train à Marans, 46 ans après la fermeture de la gare. Bon sang mais c'est bien sûr, il suffirait de poser une rame sur les rails existants (La Rochelle/ La Roche-sur-Yon, un tronçon du Bordeaux/ Nantes) et d'aménager chichement un quai à Marans pour porter sur les fonts baptismaux une navette vers La Rochelle.

Pas si simple. A quelque deux cents kilomètres au sud, au siège de la région Nouvelle-Aquitaine, on ne semble pas manifester un enthousiasme soutenu pour la réalisation du projet à court terme. La collectivité - autorité organisatrice des transports sur son territoire - rappelle qu'une étude a été menée entre 2022 et 2024 pour « cerner les besoins de mobilité locaux et identifier les solutions pour y répondre le long de l'axe La Rochelle/ La Roche-sur-Yon ». Elle incluait les créations et les réouvertures potentielles de haltes ferroviaires.

Selon la région Nouvelle-Aquitaine, sa voisine des Pays de la Loire a pris la décision « de ne pas mettre en place d'offre supplémentaire ». De son côté, elle a « acté de continuer la réflexion sur une desserte périurbaine de La Rochelle », ce qui concernerait Marans dans le cadre d'un service express régional métropolitain (SERM). C'est ensuite que ça coince. « Au vu du contexte extrêmement contraint des partenaires, dont la région Nouvelle-Aquitaine », indique-t-elle, la marche vers le SERM de La Rochelle est « actuellement en suspens ». Un motif financier fait office de coup de grâce : « le coût d'aménagement d'une nouvelle halte ferroviaire à Marans pourrait atteindre plus de 10 millions d'euros, sans compter les frais annuels de desserte », assène la Région.

« Ils veulent nous faire une halte en plaqué or ? »



Soutenue par CAPRES-Aunis, la mobilisation citoyenne voulue par Altro a attiré du monde le 18 septembre à Marans. Romuald Augé/ SO

Ces explications suscitent la colère des parties prenantes. « 10 millions d'euros pour un quai à refaire à Marans et quelques travaux ? Ils veulent nous faire une halte en plaqué or ? » fait mine de s'interroger Michel Caniaux, le vice-président d'Altro qui avait présenté le projet de navette aux présents le 18 septembre. Selon celui-ci, l'argument tient d'autant moins la route que, malgré les demandes de l'association, « aucun chiffrage sérieux n'a jamais été produit » pour la réouverture de la gare. Auteur d'un livre très documenté sur le « RER La Rochelle-Aunis » (1), le Rochelais y voit l'intention de la Région de noyer le poisson.

Le ton est tout aussi vif chez les élus locaux. Président de la communauté de communes Aunis Atlantique et maire du Gué-d'Alleré, Sylvain Augeraud, qui s'était lui aussi exprimé sur le parvis de la gare, énumère les bonnes raisons de rendre service aux quelque 15 000 habitants du périmètre marandais : l'égalité des chances pour des enfants qui doivent rejoindre les établissements scolaires rochelais, l'accès aux loisirs, à la culture et aux soins dans l'agglomération, le pouvoir d'achat matraqué par le prix des carburants automobiles... « S'ils ne prennent pas en compte les besoins élémentaires des habitants, à quoi servent les élus ? La voie existe, on demande juste qu'un train s'arrête avec un quai conforme aux normes. On sait que les budgets sont contraints mais il s'agit d'être au clair sur les priorités ! » fulmine-t-il.

« Qui dit impôt nouveau dit service nouveau »

Soupçonnée par Altro de ne pas pousser à la roue, la communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA) proteste de sa bonne foi et renchérit même dans cette affaire. Présent lui aussi à Marans le 18 septembre, son vice-président chargé des transports, Bertrand Ayral - maire de Sainte-Soulle - regrette que la Région traîne les pieds alors qu'elle lève le versement mobilité régional et rural, une contribution de 0,15 % sur les salaires. « Nous le collectons pour le compte de la Région, il représente plus de 3 millions d'euros en rythme annuel. Qui dit impôt nouveau dit service nouveau. Qu'est-ce qui revient à l'habitant ? » demande-t-il. Bertrand Ayral assure que la CdA a réclamé le soutien de la Région pour la labellisation SERM, sans succès à ce jour. « Suite aux élections, il y a un nouvel exécutif à l'agglomération. On ne va pas passer les dix prochaines années à entendre qu'il n'y a pas de sous. Il va falloir que les habitants fassent comprendre qu'ils ne peuvent plus patienter ».

(1) Michel Caniaux, « Du TER au RER La Rochelle-Aunis », L'Harmattan, 168 p., 18 €.